

n° 2.30
1988a

CRITIQUE DE LA NOTION DE DOMESTICATION

François Sigaut

Il est inévitable que l'analyse d'une réalité quelle qu'elle soit doive au départ s'appuyer sur les notions disponibles. Mais il est rare que ces notions, intuitives, héritées de pratiques et de cultures dans lesquelles elles ont eu à jouer des rôles tout différents, satisfassent bien longtemps aux exigences de la recherche qui les emploie. La notion de domestication, dans l'étude des relations homme-animal, ne fait pas exception. Et à cet égard, le séminaire de "Zootechnie comparée" animé par J.-P. Digard en 1985-1986 à l'Ecole des Hautes Etudes aura marqué, peut-être, un tournant. La notion de domestication ne pouvait pas ne pas être au centre des réflexions des participants à ce séminaire. Mais au fil des séances (celles, du moins, auxquelles j'ai pu assister), il devint clair que cette notion soulevait de plus en plus de difficultés. Jusqu'à ce qu'en fin de compte, un accord quasi unanime se fasse sur son caractère non opératoire, et sur la nécessité de la modifier profondément ou de l'abandonner.

Mais par quoi la remplacer? Les chercheurs sont comme les perroquets, ils ne lâchent jamais un point d'appui qu'ils n'en tiennent déjà fermement un autre. Or si la notion de domestication s'avère insuffisante aujourd'hui, personne ne peut prétendre qu'elle soit absurde, ou qu'elle ait toujours été inutile: cent cinquante ans au moins de bons et loyaux services sont là pour attester du contraire - le mot est daté de 1836

dans le Petit Robert. Et l'idée même est sans doute plus ancienne, il y a là une histoire qui mériterait d'être éclaircie - c'est ce qu'un participant au séminaire s'est proposé de faire. Quoi qu'il en soit de cette histoire, toutefois, il est clair que nous resterons forcés de travailler avec cette notion inadéquate de domestication tant que nous n'aurons pas su la remplacer. Mais par quoi ?

J'ai l'impression, pour ma part, que la notion empirique de domestication confond des réalités différentes, qu'il faut démêler les unes des autres pour mettre fin à la confusion. Trois parmi ces réalités me paraissent maintenant particulièrement évidentes : l'appropriation de l'animal, sa familiarisation avec l'homme, et son utilisation. Je voudrais les commenter brièvement dans ce qui suit, pour montrer que si on accepte de les prendre en compte indépendamment les unes des autres, la plupart des contradictions auxquelles conduit la notion trop globale de domestication peuvent être levées.

L'animal, en effet, peut être approprié, mais cela n'implique nullement qu'il soit apprivoisé ni même utilisé. Cela signifie seulement qu'il peut être l'objet de transactions diverses (don, prêt, vente, location, héritage, dot...), mais aussi qu'il peut être volé, ou simplement que quelqu'un est responsable des dégâts qu'il peut commettre. Bien entendu, pour qu'un bien soit donné, échangé ou volé, il faut qu'il ait une certaine valeur. Mais cette valeur n'implique nullement qu'on en tire une production matérielle concrète et mesurable : elle peut n'être que pure valeur d'échange, de signe, comme l'or ou le papier-monnaie. S'agissant d'animaux, la chose peut surprendre. Elle n'est cependant pas sans exemple, et j'ai suggéré ailleurs que la valeur étonnante (pour nous) qui est attribuée au bétail dans de nombreuses sociétés d'Afrique Orientale et d'Asie du Sud et du Sud-Est ne s'expliquait sans doute pas autrement (Sigaut 1980).

Nul besoin, d'ailleurs, d'aller en Afrique ou en Asie pour trouver des exemples d'animaux appropriés sans utilisation matérielle. Le cas des animaux familiers, chez nous, est tout à fait similaire. On dit même souvent, avec raison, que ce sont nos animaux qui nous utilisent ! (Voir Animal mon amour, 1984; Yonnet, 1985; et le compte-rendu de ce dernier ouvrage dans Libération du 9 mars 1986.) L'accroissement fantastique du nombre d'animaux familiers dans les sociétés industrielles depuis une vingtaine d'années, en dehors de toute justification économique, et sans doute même en grande partie comme conséquence de l'enrichissement général, est un fait social de toute première grandeur.

Mais si l'animal approprié peut n'être la source d'aucune production matérielle, il peut d'un autre côté n'entretenir aucun lien de familiarité avec son ou ses possesseurs. L'appropriation, autrement dit, est parfaitement compatible avec la sauvagerie, et il est facile d'en citer de nombreux exemples.

Si en effet nous admettons que le vol est une des marques de la propriété, alors il nous faut admettre que le braconnage est bien la marque que le gibier appartient à quelqu'un d'autre que le braconnier. Il suffit de rappeler que dans de nombreuses régions d'Europe Occidentale du Moyen Age au XVIe ou au XVIIe siècle, un braconnier pris sur le fait avec au moins certains gibiers courait le risque d'être pendu. Quelle preuve plus forte à l'appui du fait que le gibier était absolument considéré comme la propriété exclusive du roi ou du seigneur ? Du reste, la répression du braconnage n'est qu'un aspect particulier d'un système d'appropriation des animaux sauvages très général en Eurasie. Je veux parler du parc de chasse, attesté depuis l'époque achéménide en Inde et en Iran, jusqu'à l'Angleterre actuelle. Rappelons qu'en dehors de rares régions comme la Camargue, les marais de Hongrie ou quelques secteurs

montagneux d'Ecosse, c'est dans des parcs ou des réserves, dont les plus célèbres sont Chillingham et Woburn en Angleterre et Bialowieza en Pologne et en URSS, que se trouvent les plus importants troupeaux de boeufs et de bisons considérés comme "sauvages". Et il y a une transition tout à fait graduelle entre le paradis de la Perse ancienne, rigoureusement enclos comme le jardin qu'il est, et l'espace simplement protégé contre le braconnage. Dans l'Angleterre médiévale, la forêt est une notion plus juridique qu'écologique: c'est un territoire dans lequel le roi ou le seigneur se réservent certains droits, dont la chasse, et où les habitants ne peuvent exercer que des activités qui ne portent pas atteinte à ces droits. Dans d'autres cas, c'est en se réservant la propriété des auxiliaires de chasse (chiens, faucons, furets...) ou celle de certaines armes que rois et seigneurs marquent leur propriété des animaux sauvages. Les réserves et parcs naturels d'aujourd'hui procèdent en droite ligne de cette tradition royale et nobiliaire, même si l'idéologie qui les justifie est toute différente.¹

Comme on peut s'y attendre, bien sûr, il n'est pas toujours aisé de décider si les animaux "sauvages" faisant l'objet d'une de ces formes nobles de propriété sont réellement sauvages - et c'est précisément dans de tels cas que la notion de sauvagerie et son contraire, celle de domestication, montrent leurs limites. Les deux cas les plus démonstratifs me paraissent être ceux du lapin de garenne et du pigeon. Dans l'Occident médiéval, on le sait, la garenne n'est rien d'autre qu'un parc de chasse particulier: les lapins y sont chassés, au furet le plus souvent (Owen 1969), et le système n'implique aucune familiarité avec l'homme. C'est exactement le même système avec le pigeonnier, bien qu'on considère habituellement le pigeon comme domestique. Le pigeonnier, comme la garenne, n'est qu'un habitat aménagé pour fixer les animaux en un endroit

donné en tenant compte de leur comportement, mais sans autre intervention sur leur alimentation, leur reproduction, c'est-à-dire sans aucune des pratiques qu'on associe habituellement à la domestication. Ce n'est sans doute pas un hasard si le pigeonier, comme la garenne, est un privilège nobiliaire. Dans nos idées, la capture des lapins dans une garenne, et surtout celle des pigeonneaux au nid, ne sont pas de "vraies" chasses. Mais nos idées à cet égard n'ont aucune importance. Le statut juridique des pigeons et des lapins dans l'Europe médiévale est bien celui d'animaux sauvages, et appropriés comme tels. C'est cela seul qui compte.

Mais les plaisirs de la chasse, et ceux non moins nobles de la contemplation de la nature, ne sont pas les seuls motifs qui conduisent à l'appropriation d'animaux sauvages. Il existe toute une série d'utilisations de l'animal, certaines très matérielles, qui soit n'impliquent pas, soit même excluent, un accroissement de sa familiarité avec l'homme.

Je passe rapidement sur le cas évident de l'animal sauvage qui est donné en spectacle, et qui doit rester sauvage (même si c'est une fausse sauvagerie, provoquée artificiellement) pour pouvoir être montré avec profit. Les taureaux de combat en Espagne, les lions, tigres ou léopards de nos cirques, les ours et singes des montreurs d'animaux d'autrefois, les serpents des charmeurs, etc., en sont autant d'exemples qu'on pourrait multiplier. Inutile d'insister, si ce n'est pour dire qu'il ne s'agit nullement d'anecdote. L'animal-spectacle est un fait trop général dans les sociétés eurasiatiques (et ailleurs aussi sans doute) pour qu'il soit possible de l'écarter à la légère.

Mais il existe bien d'autres cas dans lesquels la "sauvagerie", loin d'être un obstacle à l'utilisation de l'animal, en est une condition

nécessaire. L'abbé Tessier l'explique parfaitement à l'article "Chat" de l'Encyclopédie Méthodique (Agriculture, tome 3, 1793). Pour que cet animal chasse efficacement les rats et les souris, dit-il en effet, il faut certes l'attacher au territoire à défendre (une grange, une étable) en lui donnant quelque nourriture. Mais il ne faut surtout pas le laisser devenir un familier de la maison, car alors il cesserait de chasser. En fait, chacun sait que le chat ne demande qu'à se familiariser avec l'homme, qui a dû s'en défendre, ce qui explique peut-être en partie la bizarrerie des idées qui circulent à son égard. D'autres petits carnivores ont joué le même rôle, sans avoir la même tendance à la familiarité, aussi leur histoire a-t-elle été toute différente. En Russie, signale le botaniste-voyageur Pallas à la fin du XVIIIe siècle, "les paysans se gardent bien de faire le moindre mal aux hermines et aux belettes qui vivent dans la proximité de leurs meules à blé et de leurs greniers". Tous les animaux utilisés pour certains de leurs comportements naturels posent en réalité le même problème. Il faut qu'ils cessent de craindre l'homme, et en tous cas de le fuir. Mais il faut en même temps qu'ils s'apprivoisent le moins possible, sinon ils ne peuvent plus jouer leur rôle.

Cette remarque est très générale, d'ailleurs. Tous les animaux de la ferme, boeufs et vaches, moutons, porcs, etc., se laissent facilement apprivoiser, soit par exemple lorsqu'on en donne un en cadeau à un enfant, soit lorsque pour des raisons diverses, on doit le nourrir au biberon et à l'écart de ses congénères. Lorsque l'animal apprivoisé arrive à l'âge adulte, cela pose le plus souvent de sérieux problèmes. C'est un cheval de près d'une tonne qui veut encore jouer avec son maître comme lorsqu'il était poulain (Robinet, 1946). C'est tel taureau qui ne veut pas quitter la maison parce qu'il a trop peur des vaches! C'est,

plus couramment, la crise de larmes que fait l'enfant lorsqu'on doit abattre son mouton ou tuer son lapin favori. Ce genre de crise est évidemment courant dans des sociétés telles que celles de Nouvelle-Guinée, où les porcelets sont allaités par les femmes. Tout cela, encore une fois, n'est pas qu'anecdote, mais montre au contraire que familiarisation et utilisation ne vont pas nécessairement ensemble. On le vérifie dans les élevages de plus en plus mécanisés d'aujourd'hui, d'ailleurs. Tous les observateurs signalent que les animaux se déshabituent de plus en plus de l'homme (et réciproquement), alors même qu'ils n'ont jamais été utilisés et contrôlés de façon plus intensive.²

Mais je voudrais revenir à des exemples plus spécifiques de non-relation entre familiarisation et utilisation de l'animal.

Un des plus démonstratifs est peut-être celui de la vigogne dans les Andes. La laine de cet animal, on le sait, est la plus fine qui soit au monde. La vigogne se laisse facilement apprivoiser, mais pour des raisons assez obscures, elle ne survit pas en captivité. A l'époque incaïque, la solution était de laisser les vigognes à l'état sauvage, et de rabattre chaque année les animaux dans des enclos où on récoltait la laine; on les relâchait ensuite. Mais pour fonctionner, ce système impliquait que les vigognes sauvages fussent appropriées: elles étaient en effet propriété de l'Inca. Avec la disparition de l'empire inca, on se mit à les chasser comme du gibier ordinaire, ce qui faillit aboutir à l'extinction de l'espèce il y a quelques années. Depuis lors, de rigoureuses mesures de protection ont permis de rétablir la situation, mais le problème de l'exploitation des vigognes reste sans solution, et cela pour des raisons purement juridiques. Techniquement, il est parfaitement possible de remettre en pratique l'ancienne méthode incaïque. Mais à qui appartiendraient alors les animaux, et leur laine? Les Etats andins

actuels n'ont pas de réponse prête à cette question, et c'est toute la difficulté. Pour pouvoir tirer le meilleur parti des vigognes, il faut qu'elles soient appropriées, mais sous une forme compatible avec leur maintien à l'état "sauvage": de telles formes de propriété n'existent plus dans nos sociétés modernes.

Un autre exemple de contradiction entre familiarisation et utilisation est celui de la civette. Le musc de cet animal est très recherché, et on l'élevait autrefois dans ce but en Ethiopie, les ouvrages de technologie du siècle dernier le signalent (e.g. le Dictionnaire des arts et manufactures de C. Laboulaye). Mais la civette n'éjacule son musc qu'excitée par la colère, aussi est-ce en tourmentant l'animal qu'on obtenait son produit! Un des voyageurs qui décrit ces pratiques en souligne la cruauté (j'ai malheureusement égaré cette référence). Il est clair que dans ces conditions, il ne peut guère se développer de familiarité entre l'animal et ceux qui l'utilisent. Pour des raisons différentes, il en est à peu près de même dans les élevages actuels de visons.³

Il y a enfin des cas où l'animal est maintenu à l'état sauvage pour des raisons de commodité ou d'économie très simples.

Ainsi de l'éléphant. On a souvent raconté que l'éléphant ne se reproduisait pas en captivité. Rien n'est plus faux. Le problème, c'est que les jeunes doivent être entretenus à grands frais pendant quinze à vingt ans avant d'être en âge de travailler, alors que la capture et le dressage d'éléphants sauvages ne demandent que quelques mois. La seconde solution est infiniment plus économique, et il n'est pas douteux que c'est pour cela qu'elle est préférée tant qu'il existe des espaces inhabités assez vastes pour permettre la reproduction en liberté des éléphants.

Mais l'élevage du cheval en Europe s'est longtemps fait suivant le même principe. Le cas du Pottock au Pays Basque, étudié par B. Lizet,

est loin d'être unique. En Camargue et dans toutes les autres régions marécageuses du littoral languedocien, dans les grandes Landes, en Bretagne, etc., pour ne parler que de la France, le système était à peu près le même. Les juments étaient laissées en liberté. Les poulains étaient capturés pour être dressés et vendus, sauf les jeunes femelles nécessaires au remplacement; quelques mâles étaient laissés avec la troupe jusqu'à l'âge de dix-huit mois à deux ans pour assurer les saillies, après quoi ils étaient capturés, castrés et vendus comme les autres. Bien entendu, ce système était honni par l'administration des haras. Cela ne l'a pas empêché de fort bien fonctionner jusqu'au XIXe siècle, dans des conditions d'économie imbattables. C'est le partage des communaux, et l'évolution de la demande vers des animaux beaucoup plus spécialisés impliquant une sélection très intense, donc une reproduction étroitement contrôlée (monte en main) qui le firent abandonner.⁴

Il est probable que l'élevage du boeuf, sur lequel nous sommes moins bien renseignés, a dû souvent aussi se faire de la même façon. Celui du porc également. Et pour finir, on peut se demander dans quelle mesure le recours à des mâles sauvages était un mythe ou une réalité. Chez les animaux de grande taille, surtout le boeuf, mais aussi chez le porc, les mâles adultes ne sont pas seulement des animaux coûteux à entretenir, ils deviennent facilement dangereux. Et lorsqu'on ne se soucie pas d'une stricte sélection des reproducteurs mâles, il est plus économique et plus simple de laisser les mâles à l'état sauvage, où l'éloignement et la crainte de l'homme les rendent moins dangereux. Il suffit alors de laisser les femelles séjourner quelque temps à l'écart des habitations à l'époque des chaleurs pour obtenir leurs services. Il semble que ce système existe en Nouvelle-Guinée avec les porcs (M. Godelier). Je n'ai pas de preuves de son existence en Europe, mais je n'en serais pas

autrement étonné.

+

Résumons-nous. La notion de domestication est empirique. Elle désigne une réalité apparente, elle ne permet pas de la décrire, et encore moins de l'analyser. Elle confond des choses qui se situent sur plusieurs plans différents, dont trois ont été pris en compte dans ce qui précède : le plan juridique de l'appropriation de l'animal par l'homme; celui, faut-il dire éthologique, de leur familiarisation réciproque; et enfin celui, économique, de l'utilisation de l'animal par l'homme. Et ce qui me paraît essentiel, c'est que les réalités qui se situent sur ces trois plans obéissent à des logiques distinctes, sans liens nécessaires entre elles. Non qu'elles soient totalement indépendantes, bien sûr. Mais le fait qu'elles le soient en partie suffit à faire éclater le concept artificiellement unique de domestication. C'est à cette déconstruction, en quelque sorte, que je me suis attaché.

Pour être approprié, il n'est pas nécessaire que l'animal soit familiarisé avec l'homme, ni même qu'il soit utilisé. Car ce qui définit une propriété, c'est le fait qu'elle puisse être transférée de quelqu'un à quelqu'un d'autre, par quelque voie que ce soit, y compris le braconnage ou le vol. Pour paraphraser Proudhon à l'envers, le vol, c'est la propriété, en ce sens que là où il y a vol, il faut qu'il y ait propriété, même si c'est sous des formes que nous avons du mal à reconnaître comme telles. Pour qu'un animal soit approprié, il suffit donc qu'il ait une valeur d'échange, comme l'or ou les billets de banque. Il n'est pas nécessaire qu'il ait une quelconque valeur d'usage. Il y a même des raisons de penser que c'est dans certaines sociétés où il est le moins utilisé, que la valeur

sociale de l'animal est la plus élevée.

Quant à la familiarisation et à l'utilisation, elles ne sont pas davantage liées entre elles qu'elles ne le sont l'une et l'autre avec l'appropriation. Pour être utilisé autrement que comme gibier, c'est-à-dire sans être d'abord tué, l'animal doit certes entrer dans une autre relation avec l'homme que celle de la peur, de la fuite ou de l'hostilité. Mais il ne doit pas devenir pour autant trop familier avec l'homme. Car une familiarité excessive est souvent une source de difficultés dans l'utilisation de l'animal. Et dans nombre de cas, il y a d'impérieux motifs, économiques ou autres, pour que l'animal soit maintenu dans un état aussi "sauvage" que possible.⁵

J'ai proposé il y a quelques années un "Tableau des produits animaux" destiné à servir d'aide-mémoire dans l'étude des utilisations extrêmement diverses qui peuvent être faites de l'animal. Au terme de ces réflexions, j'en viens à penser que deux autres tableaux seraient nécessaires. L'un récapitulant les diverses façons dont l'homme parvient à contrôler l'animal en intervenant dans tel ou tel domaine de son comportement (alimentation, territoire, protection...). C'est le résultat de cet ensemble d'interventions que j'ai désigné sous le terme, trop étroit sans doute, de familiarisation. P. Centlivres a établi un tableau de ce genre pour son enseignement. Enfin, il faudrait un dernier tableau récapitulant les formes possibles d'appropriation de l'animal, qui ne serait sans doute pas le plus facile à faire.

Il n'y a pas de contenu précis, univoque, à la notion de domestication. Il n'y a pas de cas "marginiaux", pas plus qu'il n'y a de "proto-" ou de "semi-domestication". Il y a des animaux que les hommes s'approprient, avec lesquels ils nouent certaines relations (familiarisation, contrôle), et dont ils font certaines utilisations. Et cela suivant des logiques

qui entrent souvent en contact, certes, mais qui n'en sont pas moins différentes. Le résultat est un ensemble de configurations dont quelques-une^s seulement, celles qui nous sont les plus habituelles, peuvent être sans dommage désignées par le terme de domestication. Cessons de les confondre toutes sous ce terme trop vague, et les choses deviendront plus claires.⁶

Le 14.VII.1986
(Corrigé le 12.02.1987)

Ouvrages cités

Animal mon amour!, revue Autrement, n° 56, janvier 1984, 207 pp. (4 rue d'Enghien, 75010 Paris).

LABOULAYE, Charles
1877

Dictionnaire des Arts et Manufactures et de l'Agriculture, 4ème édition, tome 1er, article "civette".

OWEN, Clifford
1969

"The domestication of the ferret", in: P.J. Ucko & G.W. Dimbleby (eds.), The domestication and exploitation of plants and animals, Chicago, Aldine, pp. 489-494.

PALLAS
1788-1801

Voyage en différentes provinces (...) de Russie, trad. Gauthier de La Peyronie. Paris, 12 vol. (cf. vol. 5, pp. 420-421).

ROBINET, Jean
1946

Compagnons de labour. Paris, Flammarion.

SIGAUT, François
1980

"Un tableau des produits animaux...", Production pastorale et société, 7: 20-36.

TESSIER, Alexandre-Henri
1793

Article "Chat", in: Encyclopédie Méthodique, ou par ordre de matières. Agriculture. Tome 3. Paris, Pankoucke.

YONNET, Paul
1985

Jeux, modes, masses. Paris, Gallimard.

NOTES

1. Je n'ai pas de données de première main sur les paradis iraniens. Il en est question dans toutes les histoires des jardins, en particulier dans l'excellente Histoire des jardins, de C. Thacker (Paris, Denoël,

1981) qui cite L'Economique de Xénophon, Quinte-Curce et Mégasthène. Dès l'époque d'Alexandre, il existait des parcs de chasse en Asie centrale et en Inde. On trouve aussi bien sûr des références dans les ouvrages des historiens actuels, par exemple chez P. Briand. Un gazetteer anglais du milieu du XIXe siècle, dont j'ai égaré la référence, signale qu'un rajah du Sind avait détruit plusieurs villages et chassé leurs habitants pour agrandir son parc de chasse. L'auteur souligne la barbarie du procédé, sans savoir peut-être qu'à la même époque, la même chose se passait en Ecosse, pour des motifs à vrai dire un peu différents. Les parcs anglais dans lesquels se trouvent d'anciens troupeaux de boeufs "sauvages" sont signalés dans la plupart des ouvrages de zoologie sur les mammifères, par exemple dans le Guide des mammifères sauvages de l'Europe occidentale, par F.H. Van den Brink, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1967.

2. Le phénomène de la déshabituatation des rennes, suite aux changements dans les modes d'élevage déterminés par l'introduction des clôtures en fil de fer, de la motoneige, etc., a été décrit à plusieurs reprises par Y. Delaporte et M. Roué. Mais le même phénomène se produit dans les élevages bovins en France, comme l'ont souvent signalé M. Salmona, J.-P. Darré et d'autres chercheurs. L'histoire du taureau trop familier pour pouvoir jouer son rôle de taureau m'a été racontée plusieurs fois, sous des formes évidemment différentes. Avant de commencer à rédiger cet article, toutefois, je n'y voyais qu'anecdotes plus ou moins mythiques et sans grand intérêt. Je pense maintenant que certaines au moins de ces histoires sont véridiques et mériteraient d'être collectées avec plus d'attention, et autant que possible bien sûr, vérifiées.

3. Le paradoxe de la vigogne, de la civette ou du vison - qui n'en est un que lorsqu'on raisonne en termes de domestication/sauvagerie - se situe sur deux plans.

Sur le plan du comportement, et pour des raisons différentes, ces animaux restent "sauvages" tout en étant "domestiqués". Mais c'est à peu près la même chose sur le plan des produits qui en sont obtenus.

Je ne sais pas si le musc de civette "sauvage" est plus apprécié que le musc de civette "domestique", mais dans le cas des animaux à fourrure comme le vison, la prime de "sauvagerie" sur le marché est considérable.

J'ignore si cette prime est due à des qualités réellement supérieures des fourrures sauvages. Mais dans la mesure où ces différences de qualités existent bien, l'éleveur est placé devant un dilemme. Car le fait même d'élever les animaux risque de faire baisser la qualité des produits qu'il en obtient. Je n'ai pas l'impression que ce dilemme, qui n'intéresse pas que les fourrures, ait été suffisamment pris en compte par ceux qui ont réfléchi aux origines des domestications animales. On insiste généralement sur les modifications favorables induites par la domestication: le développement de la toison des moutons, par exemple. Mais dans la plupart des cas, ces modifications n'interviennent qu'après des siècles ou des millénaires de sélection involontaire. Et dans l'intervalle, d'autres modifications, défavorables celles-là, ont toutes les chances de survenir, y compris dans les toisons. C'est avec le poil de bourre, par exemple, qu'on fait les fils et les tissus les plus fins (vigogne, chèvre du Cachemire...). Or ce poil de bourre, qui existe chez les animaux sauvages, disparaît au profit de la laine proprement dite chez le mouton. Du reste, la "qualité" des toisons dépend essentiellement de l'usage qu'on en veut faire... (voir Rougeot, in: Les débuts de l'élevage du mouton, Ethnozootechnie, 21, 1977, et Ryder, in: Ucko & Dimbleby, op. cit.).

4. Sur le cheval, la littérature est abondante. Voir mon article sur "Les débuts du cheval de labour en Europe", dans Ethnozootechnie, 30, 1982; La vie rurale dans l'ancienne Lande, par P. Toulgouat, Pau 1975 (sur les "chevaux-bicyclettes"); Les chevaux du royaume, par J. Mulliez, 1983; et bien entendu les ouvrages de B. Lizet. L'article de R.H.C. Davis, "The medieval Warhorse", dans le recueil Horses in European Economic History, édité par F.M.L. Thompson, Reading 1983, est une excellente mise au point sur l'évolution de l'élevage du cheval au Moyen Age. Au départ était l'élevage "en forêt", en quasi-liberté. Mais ce système ne pouvait pas produire les "grands chevaux" demandés pour la guerre. Pour obtenir ceux-ci, de coûteuses importations d'Espagne, de Sicile, etc., étaient nécessaires. Et pour ne pas perdre le bénéfice de ces géniteurs acquis à grands frais, la monte en liberté devait laisser la place à la monte individuelle contrôlée. Celle-ci est attestée dès 1130 en Angleterre. Mais le contrôle et les soins qu'elle impliquait étaient très coûteux. Aussi les haras royaux entrent-ils en

déclin définitif dès la fin du XIVE siècle.

L'ouvrage de J. Mulliez va dans le même sens. L'administration des haras en France s'acharne à imposer aux paysans des méthodes d'élevage très coûteuses, destinées à produire des chevaux de format "noble", mais dont ni les agriculteurs, ni les militaires ne veulent vraiment.

Dans le cas de la France comme dans celui de l'Angleterre en définitive, on a nettement l'impression que tout se ramène à un calcul très ordinaire de rapport coût-bénéfice de l'entretien des reproducteurs. Dans la reproduction en liberté, le coût est minimum, mais les produits, s'ils ont d'indéniables qualités (résistance, sobriété...), restent de petit format et peu spécialisés. Si on veut des produits plus typés, il faut accroître le contrôle sur les reproducteurs, ce qui s'avère bien vite coûteux, si coûteux que la chose reste sans doute exceptionnelle en Occident avant le XVIIe ou le XVIIIe siècles.

5. Un superbe exemple de familiarisation, sans appropriation ni utilisation, est rapporté par Eugène N. Marais. Les travaux de ce grand pionnier de l'éthologie, de plus de cinquante ans en avance sur leur époque, sont très méconnus, surtout en France. Dans My friends the Baboons (Londres, Methuen & Co, 1939) recueil d'articles publié après la mort de Marais, celui-ci raconte comment il eut l'occasion d'observer, par hasard et à leur insu, les jeux en commun d'un groupe de jeunes "cafres" et de jeunes babouins. Comme le livre de Marais est introuvable en France, je crois utile de citer le passage en question in extenso.

"Peu après les événements que j'ai décrits dans le chapitre précédent, j'arrivai à cheval, en compagnie de deux vieux amis, M. Willem van Staden et M. Gys van Rooyen, à l'entrée inférieure de Bokpoort. Tous deux avaient connu le Waterberg lorsque le veld était un des grands terrains de chasse à l'éléphant du Transvaal, et lorsque la plupart des habitants blancs y vivaient de l'ivoire. Ce que les deux vieux messieurs ne savaient pas sur les animaux sauvages ne valait guère la peine qu'on en parle, et ce jour-là pourtant, ils furent témoins d'un exemple de comportement babouin qu'ils n'auraient jamais cru s'ils ne l'avaient vu de leurs propres yeux.

Juste en dessous du poort se trouvait une vaste aire plane recouverte d'épineux et sillonnée de sentiers de chasse, car il n'y avait à l'époque aucune route ni passage pour aucune sorte de véhicule par le Bokpoort. Juste avant d'émerger des épineux nous entendîmes près de nous le babouin d'une troupe de babouins. Ils n'étaient évidemment pas encore conscients de notre présence. "Ils sont très affairés à la recherche de résine", cette remarque d'un des vieux messieurs m'est restée en mémoire. Devant nous et à notre gauche se trouvait une éclaircie considérable dans les buissons. En son milieu coulait le ruisseau descendant du poort. Et dans cette clairière nous aperçûmes un groupe si extraor-

dinaire que nous arrêta^mes immédiatement nos chevaux et observâmes la scène avec stupéfaction pendant environ une demie heure.

Sur la rive du ruisseau se trouvait un petit tertre creusé de divers côtés. A l'un de ces trous apparaissait une dizaine de jeunes indigènes, évidemment gardiens de boeufs et de chèvres d'un campement voisin. Les uns s'affairaient à extraire de l'argile du trou avec leurs mains pendant que les autres en façonnaient des boeufs et d'autres animaux. Notre première impression fut qu'ils étaient tous de jeunes indigènes, mais nous remarquâmes bientôt que plus de la moitié du groupe consistait en jeunes babouins. Une grande activité était visible, et la bousculade autour du trou à argile était si violente que c'était pour cette raison essentiellement que nous avons pu nous approcher si près sans être découverts. Les babouins et les cafres se poussaient les uns les autres en s'efforçant d'avoir accès à l'argile, parce que l'entrée du trou était trop étroite pour laisser passer plus de deux d'entre eux en même temps. De cette masse en bataille sortaient des rires continuels, mêlés de jurons en Sesutu du genre le plus grossier, et on entendait par dessus tout cela le jappement des babouins.

Aussitôt qu'un babouin occupait l'entrée du trou, un jeune indigène l'attrapait par la queue et le tirait en arrière, et aussitôt qu'un jeune indigène y était parvenu il était attaqué de toutes parts par les babouins, et tellement pincé par eux qu'il était forcé d'abandonner l'argile extraite pour se libérer de ses agresseurs. Trois ou quatre indigènes plus âgés restaient en dehors de la bataille. Ils étaient assis en cercle, chacun avec un monceau d'argile à côté de lui, et entre eux se trouvait un espace plat déjà rempli par les boeufs d'argile et les autres animaux qu'ils avaient faits. Une portion de ce cercle était également occupée par des babouins, qui comme les indigènes paraissaient plus âgés que ceux du trou; ils étaient tranquillement assis et observaient avec le plus grand intérêt les activités des modeleurs et leurs produits. De temps en temps, cependant, la curiosité était la plus forte. Très doucement et subrepticement, une main se tendait au ras du sol pour se saisir d'une des figurines. Quelquefois le voleur réussissait dans son entreprise, et l'oeuvre d'art passait alors d'un babouin à l'autre jusqu'à sa destruction finale. Mais quand un jeune indigène découvrait la tentative à temps, il y mettait fin très vite en plaquant une poignée d'argile sur la figure du babouin. Ce qui provoquait toujours des hurlements terribles. Mais tout cela était considéré comme une énorme farce. Ni les indigènes ni les babouins ne se querellèrent sérieusement, et la bataille ne dégénéra pas en combat pour de vrai.

Les cabrioles des indigènes et des babouins les plus jeunes autour du trou étaient aussi très drôles. Les jeunes indigènes, bien sûr, s'efforçaient d'avoir de l'argile dans un but spécifique. Dès que l'un d'eux en avait amassé une bonne quantité, il la passait aux modeleurs. Mais chez les babouins, un tel objectif faisait défaut. Dès qu'un babouin avait pris une poignée d'argile, tous ses efforts avaient pour but de se débarrasser de la masse collante. Il l'ôtait de sa main à grand-peine pour la trouver collée de la même façon à l'autre. (...)

Mes deux vieux amis riaient tellement qu'ils tenaient à peine sur leurs chevaux. Les indigènes comme les babouins étaient couverts d'argile, ceux-ci surtout sur leurs figures. On imagine mal combien peut être comique un petit babouin quand il a la figure emplâtrée d'argile.

Ce petit jeu eut une fin inattendue. Pendant tout le temps que les jeunes étaient au trou à argile, ils étaient complètement séparés des

adultes. Nous pouvions entendre occasionnellement ceux-ci dans les arbres sur notre droite, si bien que nous étions entre les jeunes et le gros de la troupe.

Au moment où le jeu battait son plein près du trou, j'aperçus à travers les arbres une grande forme noire indistincte venant directement vers nous. C'était un babouin mâle étonnamment grand - probablement l'unique leader de la troupe, et il était venu voir ce que devenaient les jeunes. Nous nous aperçûmes l'un l'autre simultanément. Il ne fit entendre qu'une seule fois l'avertissement babouin d'une voix rugissante, et disparut aussi vite qu'il était venu. La réaction du groupe des joueurs nous montra combien était complète l'entente et l'association entre les jeunes indigènes et les babouins. Les uns et les autres comprirent tout de suite cet avertissement d'alarme extrême, et tous savaient qu'il signifiait un grave péril. Sans même regarder d'où venait le danger, babouins et petits cafres s'éparpillèrent dans des directions opposées - les cafres vers le campement et les petits babouins vers le gros de la troupe dans les épineux. Les babouins durent pour cela passer à quelques mètres devant nous, et leur allure comique fit à nouveau hurler de rire mes deux vieux amis.

Mais toutes nos diverses impressions firent bientôt place à la stupéfaction. "J'ai vu aujourd'hui une chose que je n'avais jamais vue de ma vie", s'exclamait sans cesse M. van Staden. "Jamais je n'aurais pu la croire si quelqu'un me l'avait racontée."

Nous allâmes au petit campement indigène pour prendre d'autres informations sur cet incident insolite. Les vieux nous y apprirent que cette troupe de babouins n'avait pas entendu un coup de feu depuis la guerre des Boers, voire depuis plus longtemps. A la longue, les babouins étaient devenus si impudents, si "effrontés", qu'ils volaient galettes et citrouilles jusque sur le toit des huttes quand leurs occupants étaient encore à l'intérieur. Les vieux savaient que les gamins s'étaient faits des camarades de jeu des babouins. Ils le leur avaient défendu, et les avaient punis à plusieurs reprises de leur désobéissance. "Mais rien n'y fait" nous dit le vieux chef d'une voix découragée. "Ils sortent de leur chemin et abandonnent chèvres et vaches dans le veld pour pouvoir aller jouer avec les babouins."

Pour préciser la localisation de l'incident, le Waterberg se trouve à 150 km environ au Nord de Pretoria, et la guerre des Boers eut lieu en 1899-1902. C'est peu après cette guerre qu'E. Marais s'installa pour trois ans dans le Waterberg dans une hutte construite à proximité d'une troupe de babouins; mais ce n'est pas cette troupe-là qui fut concernée par l'incident qu'il raconte.

Des autres faits qu'il rapporte, il ressort avec évidence que les babouins ne demanderaient pas mieux que de se familiariser avec les hommes. S'ils n'y parviennent pas, c'est parce que ceux-ci considèrent les babouins comme un des plus grands dangers pour leurs récoltes, et qu'ils les pourchassent et les détruisent le plus qu'ils peuvent. Mais que cette situation cesse, et rien n'interdit plus qu'une familiarité s'établisse entre hommes et babouins.

Est-il utile de préciser qu'Eugène Marais fut un observateur extrême-

mement habile et prudent ? Nul moins que lui ne peut être suspecté d'anthropocentrisme, un piège que d'ailleurs les naturalistes de la fin du XIXe siècle avaient appris à bien connaître. Je ne vois aucune raison de refuser son témoignage. D'autant qu'il est corroboré, peut-être, par des observations très récentes d'Adriaan Kortlandt sur les chimpanzés d'Afrique Occidentale, dans "The use of stone tools by wild-living chimpanzees and earliest hominids", Journal of Human Evolution, 1986, 15, 2: 77-132.

Je ne peux ici souligner que deux points de ce très riche article. Le premier, c'est que les chimpanzés d'Afrique Occidentale doivent probablement d'exister encore aux interdits sociaux qui les protègent de la part des populations humaines voisines. Le second, c'est que ces interdits n'impliquent pas seulement une coexistence pacifique, mais peut-être des relations plus actives, au moins dans le passé.

D'une analyse très poussée des gestes et de l'outillage employés par les chimpanzés de Bossou (Guinée), en effet, Kortlandt tire la conclusion que ceux-ci ont acquis cette technique par observation et imitation de leurs voisins humains à une époque relativement récente. Le fruit qu'ils consomment grâce à cette technique est du reste la noix de palme, dont l'abondance sur place résulte des activités humaines. Enfin, le centre principal de l'habitat des chimpanzés à Bossou est une colline naguère sacrée, où se tenaient des cérémonies secrètes d'initiation dont le détail n'est pas connu. La situation de ces singes, ajoute Kortlandt, était autrefois presque la même que celle des singes sacrés autour des temples en Inde.

Il faut savoir que chimpanzés et babouins ont des aires géographiques de répartition complémentaires : les babouins vivent en Afrique Orientale et Australe surtout, les chimpanzés en Afrique Occidentale, d'où ils n'ont gagné l'Afrique Centrale que tardivement, à la faveur d'un épisode climatique plus sec que l'actuel. Mais les uns et les autres sont adaptés à des environnements semblables, et cela justifie, me semble-t-il, le rapprochement que je propose. Chimpanzés et babouins se nourrissent d'aliments qui peuvent être en partie ceux des hommes, d'où une concurrence certaine, qui n'est devenue aigüe toutefois qu'avec l'agriculture, surtout l'agriculture intensive des Européens en Afrique du Sud. Mais leurs ennemis sont les mêmes que ceux des hommes, en particulier le léopard, ce qui donne un bénéfice évident à la coexistence pacifique des uns et des autres.

Quoi qu'il en soit, et j'en reviens à mon propos, il se pourrait bien qu'il ait existé au moins en Afrique, et sans doute ailleurs (Inde...), des relations hommes-animaux tout à fait impossibles à caractériser à l'aide de nos notions classiques de domestication et de sauvagerie. Quelques passionnantes que soient les observations et les suggestions de Marais et de Kortlandt, c'est ce dernier point sur lequel je voulais insister ici.

6. J'ai rédigé l'essentiel de cet article dans la première quinzaine de juillet 1986, sur la base des réflexions qui m'avaient été suggérées par le séminaire de J.-P. Digard, lequel m'a alors proposé de le soumettre à L'Homme en même temps que celui qu'il était lui-même en train de préparer. Il va de soi que ma gratitude va à tous les participants à ce séminaire, et à Digard lui-même pour l'écho critique qu'il a donné à certains de mes écrits. La note 5 est d'une rédaction ultérieure (septembre 1986 et février 1987). Elle est le sous-produit totalement inattendu (pour moi) d'une recherche sur les techniques les plus élémentaires de fragmentation des graines, puis des fruits à coque dure, telles qu'on les trouve dans la préhistoire humaine la plus ancienne, mais aussi chez certains primates non humains.

Note 5 ajoutée le 10.09.86 (tracté de Marais) et le 10.02.87 (Kortlandt)

R E F E R E N C E S

- "Animal mon amour"
1984 Autrement, 56.
- DAVIS, R.H.C.
1983 "The medieval war horse", in : F.M.L. Thompson (dir.), Horses in European economic history. Reading, The British Agricultural History Society, pp. 4-20.
- DELAPORTE, Yves, et Marie ROUÉ
1986 Une communauté d'éleveurs de rennes : vie sociale des Lapons de Kautokeino. Paris, Institut d'Ethnologie.
-
- ERIKSON, Philippe
1987 "De l'appriivoisement à l'approvisionnement : chasse, alliance et familiarisation en Amazonie amérindienne", Techniques et culture, 9: 105-140.
-
- GODELIER, Maurice
1974 "Le porc en Nouvelle-Guinée", comm. au séminaire de J. Barrau, Laboratoire d'Ethnobotanique.
- HAUDRICOURT, André G.
1977 "Note d'ethnozoologie. Le rôle des excréments dans la domestication", L'Homme, 17, 2-3: 125-126.
1962 "Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui", L'Homme, 2, 1: 40-50.
- HELL, Bertrand
1985 Entre chien et loup. Faits et dits de chasse dans la France de l'Est. Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- KORTLANDT, Adriaan
1986 "The use of stone tools by wild-living chimpanzees and earliest hominids", Journal of Human Evolution, 15, 2: 77-132.
- LABOULAYE, Charles
1877 Dictionnaire des arts et manufactures et de l'agriculture. Paris, Librairie du Dictionnaire, 5 vol. (Voir l'article "Civette", vol. I.)
- LIZET, Bernadette
1986 "Le Pottok du Pays basque", comm. au séminaire de J.-P. Digard.
-
- MARAIS, Eugène
1939 My friends the baboons. Londres, Methuen & Co.
- MULLIEZ, Jacques
1983 Les chevaux du royaume. Paris, Arthaud/Montalba.
- OWEN, Clifford
1969 "The domestication of the ferret", in : Ucko & Dimbleby, op. cit., pp. 489-494.
- PALLAS
1788-1801 Voyage en différentes provinces [...] de Russie. Trad. Gauthier de la Peyronie. Paris, 12 vol. (Le passage cité se trouve dans le vol. 5, pp. 420-421, 1793.)

- ROBINET, Jean
1946 Compagnons de labour. Roman d'un paysan et de ses chevaux. Paris, Flammarion.
- ROUGEOT, Jean
1977 "L'évolution des caractères de la toison du mouton", Ethnozootechnie, 21: 25-32.
- RYDER, M.L.
1969 "Changes in the fleece of sheep following domestication (with a note on the coat of cattle)", in : Ucko & Dimbleby, op. cit., pp. 495-523.
- SIGAUT, François
1980 "Un tableau des produits animaux et deux hypothèses qui en découlent", Production pastorale et société, 7: 20-36.
1982 "Les débuts du cheval de labour en Europe", Ethnozootechnie, 30: 33-46.
- SOUSSE, Michel
1987 "Le lynx vosgien a du plomb dans le poil", Libération, 23 novembre, p. 26.
- TESSIER, Alexandre-Henri (Abbé)
1793 Article "Chat", in : Encyclopédie méthodique, Agriculture, vol. 3.
- THACKER, Christopher
1981 Histoire des jardins. Paris, Denoël.
- THIRSK, Joan
1978 Horses in early modern England : for Service, for Pleasure, for Power. Reading, University of Reading.
- TOULGOUAT, Pierre
1975 La vie rurale dans l'ancienne Lande. Pau, Marrimpouey jeune.
- UCKO, Peter J., et G.W. DIMBLEBY (dir.)
1969 The domestication and exploitation of plants and animals. Chicago, Aldine.
- VAN DEN BRINK, F.H.
1967 Guide des mammifères sauvages de l'Europe occidentale. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.
- YONNET, Paul
1985 Jeux, modes, masses. Paris, Gallimard.

RESUME

La notion traditionnelle de domestication devient de plus en plus impuissante à rendre compte de la multiplicité de formes du rapport homme-animal, telle que l'état actuel de nos connaissances la fait apparaître. Il semble que la difficulté vienne en grande partie de ce qu'on a confondu sous le terme général de domestication des réalités distinctes, obéissant à des logiques différentes et assez largement indépendantes. Les relations homme-animal se situent en effet sur au moins trois plans différents : le plan juridique (appropriation), le plan éthologique (familiarisation réciproque) et le plan économique (utilisation). Mais il n'y a pas de lien nécessaire entre ces trois plans, une compilation rapide de quelques données ethnographiques suffit à en apporter la preuve. On observe ainsi un ensemble ^{logique} de configurations beaucoup plus varié que celles qui se situent dans la polarité sauvagerie/domestication. Ensemble dans lequel il n'est plus nécessaire de qualifier certains cas ~~de marginaux ou d'aberrants, pas plus qu'il n'est utile de parler de "proto-domestication".~~

*Correctifs sur version relue
par la rédaction de L'Homme,
bibliographie et résumé : 10-
14 - XI - 87*